

**18PP03****PRATIQUES PROFESSIONNELLES**

INSTAURER UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE AUPRES DES USAGERS

Contexte

En écho aux demandes récurrentes des usagers, les législations successives et parallèlement le développement de « bonnes pratiques » ont positionné les usagers au cœur des institutions médico-sociales.

L'utilisateur, acteur de son accompagnement, doit pouvoir participer activement aux décisions qui le concernent et qui intéressent le cadre dans lequel il évolue.

A ce titre, les institutions doivent créer et assurer les conditions suffisantes à la participation de l'utilisateur.

Objectifs

- Connaître l'environnement politique et réglementaire de la participation
- Partager les pratiques et les expériences de terrain
- Déterminer ensemble les facteurs de réussite d'une démarche participative
- Focus sur deux instances participatives : le Conseil Consultatif Régional des Personnes Accompagnées (CCRPA) et le Conseil de la Vie Sociale (CVS).

Programme

- **Les principes de la participation**
 - Qu'entend-on par participation ?
 - Les 4 stades de la participation ?
 - D'où vient la participation ?
 - Quels enjeux pour la participation ?
 - Les avantages à la participation des usagers
 - Les freins identifiés dans les pratiques
- **L'environnement politique et réglementaire de la participation**
 - La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale : place des usagers et outils (Charte des droits et libertés, Contrat de séjour, Conseil de la vie sociale...)
 - La participation des personnes en situation d'exclusion aux politiques publiques et l'exemple du Conseil Consultatif Régional des Personnes Accompagnées
- **La mise en œuvre d'une dynamique participative**
 - L'animateur au service de la diversité individuelle
 - Boîte à outils : expérimentation et échanges autour des pratiques participatives

Date(s) & Lieux :

13 septembre 2018 - Montpellier

18 octobre 2018 - Toulouse

Durée :

1 jour – 7 heures

Tarifs :

270 € - Adhérent

350 € - Non-adhérent

Public :

Directeurs, cadres intermédiaires, travailleurs sociaux

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques et pratiques sur support écrit
- Echanges avec et entre les participants

Intervenant :

Ludovic MARIOTTI, conseiller technique à l'URIOPSS Occitanie

En fonction des besoins des participants, le formateur adaptera le déroulé et le contenu de la formation

